

BULLETIN QUOTIDIEN DE L'OACI

N° 7 – Révision n° 1
30/9/25

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient un résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse : [42^e session de l'Assemblée](#)

ACCÈS WI-FI public au siège de l'OACI :
Adresse : Public@Intl.Civil.Aviation
Mot de passe : ICAO80th

Horaire des séances : mardi 30 septembre 2025

Neuvième séance du Comité exécutif	9 heures	Salle de l'Assemblée
Sixième séance de la Plénière ¹	14 heures	Salle de l'Assemblée
Troisième séance de la Commission économique ²	9 heures	Salle Roberto Kobeh (Salle de conférence 3) 1 ^{er} étage du Centre de conférences Assad Kotaite

¹ Examen du point 5 : Élection des États membres qui seront représentés au Conseil. **Veuillez noter qu'il est strictement interdit de prendre photos et vidéos pendant le processus de vote.** Les galeries seront fermées mais la séance sera retransmise en direct (voir le [calendrier de diffusion en direct de l'OACI](#)).

² Reportée au mercredi 1^{er} octobre 2025 à 9 heures.

[Veuillez consulter le site web de la 42^e session de l'Assemblée \(A42\) pour obtenir des renseignements détaillés sur l'ordre du jour, l'horaire et le programme des travaux](#)



Le 30 septembre marque la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation au Canada.
Il s'agit d'un jour férié fédéral. [Pour en savoir plus](#)

Le multilinguisme à l'OACI — 30 septembre 2025 : Journée internationale de la traduction

La journée internationale de la traduction est l'occasion de rendre hommage à nos professionnels de la langue, traducteurs et interprètes, dont le travail assidu est essentiel tout au long de l'Assemblée. Leur dévouement témoigne de l'engagement résolu de l'OACI et de son personnel en faveur du multilinguisme, qui donne à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter

les documents dans les six langues de travail.

Nous sommes à l'écoute !

Afin de nous aider à améliorer nos services linguistiques et de conférence, veuillez nous faire part de vos observations. Il suffit de cliquer sur ce [lien](#), de remplir le bref questionnaire dans l'une des six langues et de le soumettre.

Séances d'hier, lundi 29 septembre 2025

Septième séance du Comité exécutif

À sa septième séance, tenue le lundi 29 septembre 2025 à 9 heures, le Comité exécutif a entamé l'examen du point 22 de l'ordre du jour (Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif) et a achevé ses délibérations sur les notes de travail des lots 1 (Questions de politique concernant l'Organisation ou la Convention de Chicago) et 2 (Examen de la mise en œuvre des résolutions A41-1, A41-2 et A41-3 de l'Assemblée).

Le Comité n'ayant pas achevé l'examen des notes de travail restantes au titre du point 22 de l'ordre du jour à la clôture de la séance, il reprendra ses délibérations à ce sujet à sa neuvième séance, le mardi 30 septembre 2025 à 9 heures.

Cinquième séance de la Commission technique

À sa cinquième séance, tenue le lundi 29 septembre 2025 à 9 heures, la Commission technique a achevé l'examen des projets de rapport et approuvé les éléments du rapport sur le point 23 (Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde et Plan mondial de navigation aérienne), le point 24 (Initiatives prioritaires en matière de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne) et le point 25 (Autres questions à examiner par la Commission technique) de l'ordre du jour.

Huitième séance du Comité exécutif

À sa huitième séance, tenue le lundi 29 septembre 2025 à 14 heures, le Comité exécutif a entamé et achevé l'examen du point 13 (Sûreté de l'aviation – Politique) et du point 14 (Programmes d'audit – Méthode de surveillance continue) de l'ordre du jour.

Deuxième séance de la Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa deuxième et dernière séance le lundi 29 septembre 2025 à 14 heures, sous la présidence de M. Mauricio Ramirez Koppel (Colombie).

Les rapports sur les points 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39 de l'ordre du jour ont été examinés. Le Président a présenté un projet de rapport faisant état des délibérations menées et des recommandations formulées. La Commission a recommandé que le projet de rapport, auquel quelques modifications ont été apportées, soit renvoyé à la Plénière pour approbation des rapports et adoption des projets de résolution de l'Assemblée.

Avant de clore la séance, le Président a remercié les membres de la Commission et le personnel du Secrétariat pour leurs contributions et les a félicités pour l'efficacité et l'efficience des délibérations qui ont permis à la Commission de mener à bien ses travaux.

La séance a été levée à 15 h 5.

Deuxième séance de la Commission juridique

La Commission juridique a tenu sa deuxième et dernière séance le lundi 29 septembre 2025 à 15 h 30. Elle a examiné et approuvé le projet de rapport figurant dans les notes A42-WP/662, A42-WP/663 et A42-WP/664, révision n° 1, après y avoir apporté des modifications, et a décidé de le soumettre à la Plénière pour approbation.

Élections du Conseil par vote électronique

Pour en savoir plus sur le processus d'élections du Conseil par vote électronique, consultez la page [Procédure de vote électronique](#) ou **rendez-vous au stand d'information 34 (quatrième étage) aux horaires suivants :**

- Le lundi 29 septembre, de 9 heures à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 heures
- Le mardi 30 septembre, de 9 heures à 11 h 30 et de 12 h 30 à 14 heures

Documents de l'Assemblée

Vous pouvez consulter les documents de l'Assemblée sur la page [Documentation](#) du **site web de la 42^e session de l'Assemblée**.

Conformément aux pratiques des Nations Unies en faveur de la durabilité environnementale, l'Assemblée délaissera le support papier. Étant donné que toute la documentation de l'Assemblée sera disponible sous forme électronique et que les délégués auront accès à Internet, il ne sera pas distribué de documents sur papier.

Consultez les affiches et les écrans dans le Centre de conférences pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application mobile, notamment un code QR que vous pourrez balayer pour un téléchargement direct. Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place ou à vous rendre au comptoir d'accueil qui se trouve au foyer du premier étage.

Application mobile A42

Tirez le meilleur parti de votre expérience A42 : téléchargez l'application ICAO Meetings et sélectionnez A42 pour obtenir des renseignements sur les horaires, les mises à jour et les possibilités de mise en réseau. Pour rester informé des annonces importantes, veuillez activer les notifications dans l'application mobile (Profile → Settings → Notifications). Vous avez besoin d'aide ou de renseignements supplémentaires ? Consultez le [site web de l'Assemblée](#) pour obtenir des guides et des FAQ dans toutes les langues de travail de l'OACI.

Ne manquez pas d'annonces importantes : sur l'application mobile, allez à Profile/Settings, choisissez « *Notifications* » et activez la fonction « *Allow notifications* ».

Veuillez noter que l'accès à l'application est exclusivement réservé aux **participants inscrits à la 42^e session de l'Assemblée**. L'application offre une gamme de fonctionnalités pour vous aider à naviguer dans l'événement, à rester informé, à participer aux séances et à recevoir des mises à jour en temps réel.

Accès, cartes d'accès prioritaire et attribution des places à la Conférence

L'accès au Centre de conférences Assad Kotaite sera limité aux délégués dûment accrédités et aux délégués résidents. Le bâtiment abritant le Secrétariat de l'OACI est réservé aux délégations résidentes, mais les délégués résidents munis d'un badge valide d'accès au bâtiment de l'OACI pourront escorter les délégués de la 42^e session jusqu'à leur bureau.

Les plans d'attribution des places seront affichés à l'entrée des salles de conférence. Des préposés aux réunions seront disponibles pour guider les chefs de délégation et les délégués qui les accompagnent vers les places qui leur sont attribuées.

Des **cartes d'accès prioritaire** seront délivrées aux délégations (jusqu'à quatre pour les États membres et jusqu'à deux pour les observateurs) pour accéder aux séances qui se tiendront dans la salle de l'Assemblée. Les délégués résidents munis d'un badge valide de l'OACI peuvent entrer dans la salle de l'Assemblée pour accompagner leur chef de délégation, mais doivent détenir une carte d'accès prioritaire pour occuper un siège attribué. Les délégués munis d'une carte d'accès prioritaire sont tenus de la porter en évidence lorsqu'ils sont assis à la place qui leur a été attribuée dans la salle de l'Assemblée. Les cartes d'accès prioritaire ne seront pas nécessaires pour assister aux séances qui se tiendront dans la salle Roberto Kobeh (CR3). Les délégations observatrices recevront chacune des cartes d'accès prioritaire (deux au maximum) qui seront nécessaires pour entrer dans la salle de l'Assemblée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la page [Services de conférence et attribution des places](#).

Diffusion en direct des séances

Toutes les séances publiques seront diffusées dans les six langues sur le site web public de l'OACI. Pour rester informé des horaires de diffusion multilingue des séances publiques sur le web, veuillez consulter le [calendrier de diffusion en direct de l'OACI](#). Les séances publiques sont également diffusées en direct sur [ICAO TV](#).

La diffusion sur place de la séance plénière ou des travaux du Comité exécutif sera également assurée dans la salle de conférence 5 (salle CR5 au 3^e étage), mais en anglais seulement.

Pour accéder aux publications de référence :

Rendez-vous à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net/> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

À retenir :

Photographie et vidéographie : Lorsque le président de séance le permet, la prise de photographies et de vidéos ne doit pas perturber les délibérations ni incommoder les délégués. Les photographes et vidéastes des délégations qui souhaitent faire des prises de vues dans la salle de l'Assemblée doivent présenter une carte d'accès prioritaire aux agents chargés de la sûreté.

Locaux du siège de l'OACI : Veuillez noter que l'accès au bâtiment sera limité aux participants enregistrés qui sont munis d'une carte d'accès à l'A42.

Skytalks : Où puis-je regarder les Skytalks de l'A42 ?

- Participants en personne : dans une salle dédiée adjacente à la salle de l'Assemblée principale de l'OACI.
- Participants à distance : les travaux de la Conférence seront diffusés en direct sur [ICAO TV](#) et seront disponibles pour un visionnement à la demande par la suite.

Santé et sécurité : La sécurité et le bien-être de l'ensemble des participants à la réunion sont la priorité absolue du Secrétariat de l'OACI. Voir les lignes directrices sur [la santé et la sécurité](#).

Salles de prière : Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture de deux [salles de prière dédiées au siège de l'OACI](#). Ces espaces sont conçus pour offrir un environnement calme et respectueux pour la réflexion personnelle, la méditation et la prière.

Lieu : **Salles 4.20.35 et 4.20.36**

À partir du Centre de conférences : **L'accès se fait par la porte située à la droite des ascenseurs.**

Se restaurer près du siège de l'OACI : [Aires de restauration locales](#)

L'OACI est un environnement sans fumée : Il est permis de fumer à l'extérieur seulement, dans les zones indiquées. Veuillez consulter les panneaux.

Code de conduite : Les conférences, réunions et événements de l'OACI doivent être des environnements professionnels, respectueux et exempts de harcèlement. Les participantes et participants sont tenus de se comporter de façon professionnelle et appropriée. Les incidents peuvent être signalés à l'organisateur, au délégué à la sécurité et à la sûreté ou aux chefs de délégation, le cas échéant. [Pour en savoir plus](#)